



L'insémination sans hormones

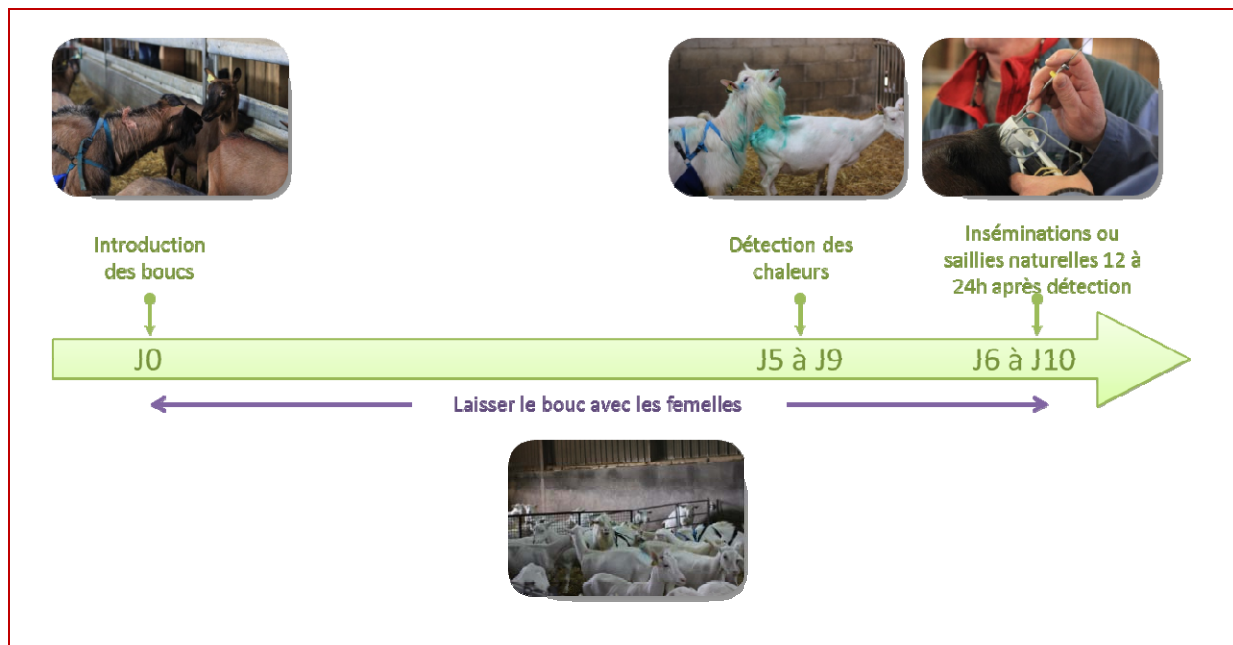
Les protocoles d'insémination diffèrent en fonction de la période de reproduction choisie. Cette fiche présente les protocoles permettant d'inséminer sans avoir recours aux hormones.

En avance de saison (septembre – octobre)

L'IA peut être pratiquée sur chaleurs groupées par un effet mâle. Pour que la stimulation soit efficace, le ratio d'1 bouc pour 10 femelles présentes dans le lot doit être respecté. Pendant les 5 premiers jours, des chaleurs peuvent être observées, elles correspondent aux cycles courts non fertiles. Ainsi, il ne faut pas inséminer les 5 premiers jours. La détection des chaleurs débute le cinquième jour et l'IA est pratiquée sur des femelles marquées, 12 à 24 heures après l'observation des marquages.

Pour plus de détails, se reporter à la fiche technique "*Effet mâle*" du GRC.

Le protocole en avance de saison



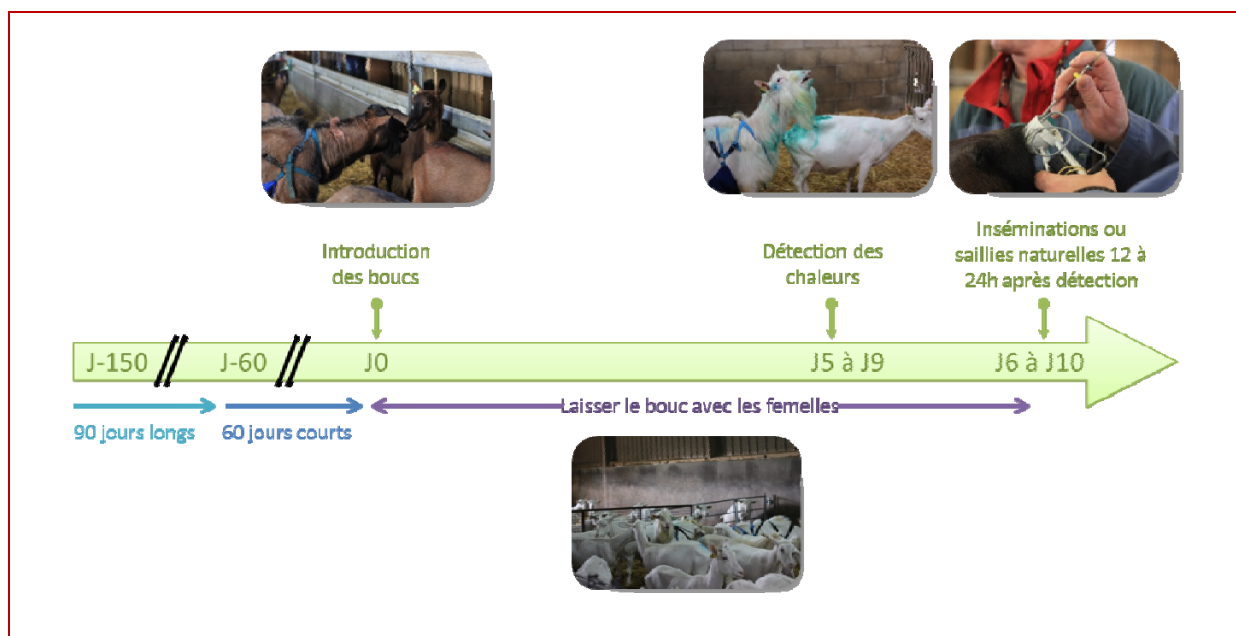
En contre saison (avril – août)

L'IA peut être pratiquée sur chaleurs groupées par un effet mâle. Les animaux (femelles ET mâles) sont préparés pour être sexuellement actifs au moment choisi grâce à un traitement lumineux. Le mâle est introduit au bout de 60 jours courts. Les protocoles d'effet mâle et d'insémination sont les mêmes que pour l'avance de saison.

Pour le protocole de traitement lumineux, se reporter à la fiche du GRC "[Les traitements photopériodiques et la reproduction caprine](#)".

Attention ! Pour une reproduction de juin à août, l'utilisation de mélatonine est nécessaire pour le traitement lumineux. La mélatonine étant une hormone, son utilisation est interdite en élevage biologique.

Le protocole en contre-saison

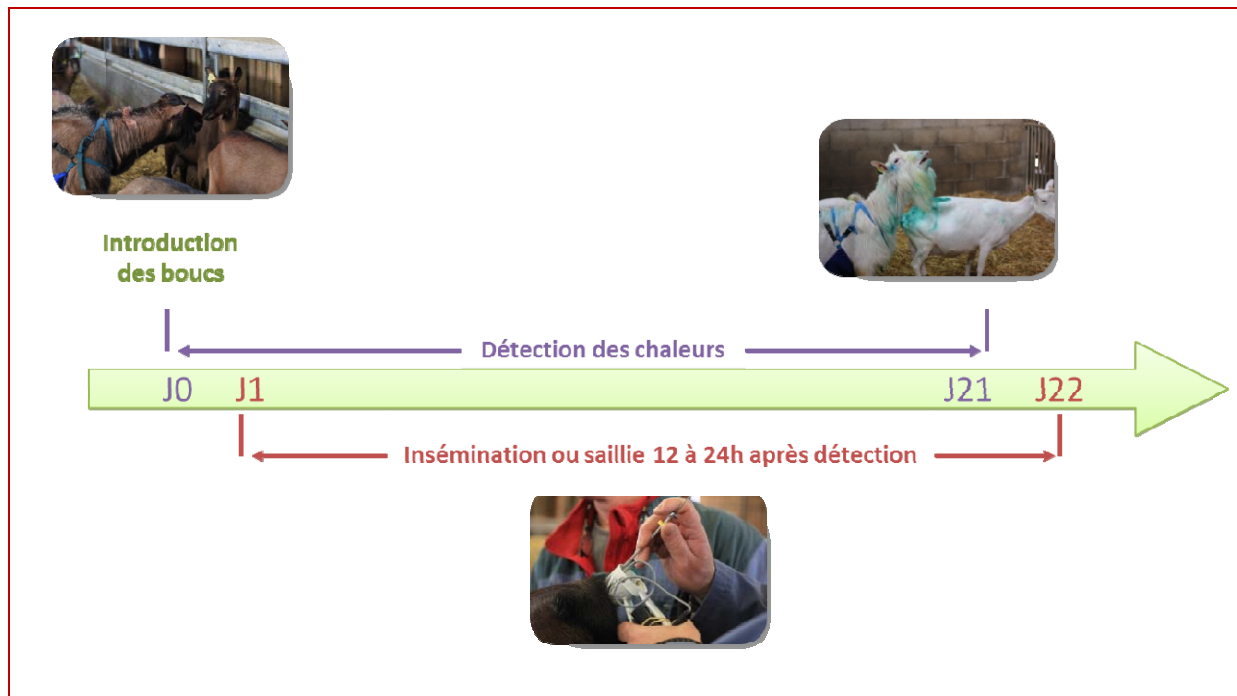


En saison (novembre – février)

Il n'existe pas aujourd'hui de méthode permettant de grouper les chaleurs en saison sexuelle naturelle. L'effet mâle n'est pas efficace à cette période. Les IA peuvent être réalisées sur des chaleurs naturelles détectées grâce à un bouc muni d'un tablier marqueur. Les femelles marquées sont inséminées 12 à 24 heures après le marquage. Les femelles n'ayant subi aucun groupage, elles sont à des stades physiologiques différents. Cette méthode demande beaucoup de travail d'observation à l'éleveur pendant les 21 jours qui suivent l'introduction des boucs avec un tablier marqueur.

Dans ce protocole, les boucs ne servent pas à grouper les chaleurs, le ratio d'1 mâle pour 25 femelles sera ici suffisant pour assurer la détection des chaleurs.

Le protocole en saison



Collection : L'Essentiel

Document rédigé par : Groupe Reproduction Caprine

Mise en page : Corinne MAIGRET

Crédits photos : Capgènes, Flock-Reprod et INRA.

Dépôt légal : 4^{er} trimestre 2014 © Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage

Octobre 2014 - Réf : 0014 302 043